ᓄᓇᕗᒻᒥ ᐃᓗᓯᓕᕆᔨᓂᕐᒧᑦ ᑲᑎᒪᔨᑦ
RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU NUNAVIK
NUNAVIK REGIONAL BOARD OF HEALTH AND SOCIAL SERVICES

AVIS PUBLIC

LA RAGE : L'AUGMENTATION DE LA POPULATION DE RENARDS EXIGE UNE VIGILANCE ACCRUE

Kuujjuaq, le 16 janvier 2025 – La Direction de santé publique du Nunavik prévient les Nunavimmiut qu'une augmentation du nombre de renards autour des villages a été observée. Ces animaux peuvent être porteurs de la rage, une maladie grave transmissible aux humains et aux animaux par morsure ou égratignure. La rage est une maladie dangereuse, mais peut être prévenue.

Ce que vous devez savoir sur la rage :

- La rage se propage lorsqu'un animal malade vous mord ou vous égratigne, ou si sa salive entre en contact avec une plaie ouverte, les yeux, le nez ou la bouche.
- Un animal infecté peut se comporter de manière inhabituelle, sembler agressif, ne pas craindre les humains ou paraître très malade.
- Sans traitement, la rage est presque toujours mortelle.

Ce que vous pouvez faire pour rester en sécurité :

1. Vaccinez vos chiens. Assurez-vous que vos chiens reçoivent leur vaccin contre la rage. Un chien vacciné ne peut pas contracter la rage et contribue à la sécurité de tous. Appelez votre NV pour faire vacciner votre chien lorsqu'une clinique de vaccination est disponible.
2. Si possible, ne laissez pas les chiens se promener librement à l'extérieur sans supervision.
3. Évitez les animaux sauvages. Ne vous approchez pas des renards, surtout s'ils semblent malades ou adoptent un comportement inhabituel.
4. Éliminez les déchets en toute sécurité et veillez à ce que les zones autour des maisons soient exemptes d'ordures. Les déchets attirent les animaux sauvages.
5. Obtenez de l'aide immédiatement en cas de morsure ou d'égratignure. Si vous avez été mordu, égratigné ou si la salive d'un animal sauvage ou d'un chien est entrée en contact avec une plaie, vos yeux, votre nez ou votre bouche, rendez-vous immédiatement au CLSC.

La rage peut être évitée avec les bonnes précautions et ces mesures sont essentielles pour réduire les risques dans la communauté.

Équipe Maladies infectieuses
Direction de santé publique
Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik

C.P 900, KUUJJUAQ (QUÉBEC) J0M 1C0
TÉL : 1-844-964-2244 / 819 964-2222 TÉLÉCOPIEUR : 819 964-2888